

Bureau du 25 février 2002

Décision n° B-2002-0432

commune (s) : Couzon au Mont d'Or

objet : **Cession, aux époux Logiudice, d'une parcelle de terrain située rue Aristide Briand**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière -
Service opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 15 février 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose de céder une parcelle de terrain située rue Aristide Briand à Couzon au Mont d'Or.

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu cadastrée sous le numéro 681 de la section C d'une superficie totale de 58 mètres carrés qui constitue un délaissé de voirie après que la Communauté urbaine eut réalisé une voie nouvelle reliant les rues Gabriel Péri et Aristide Briand.

Les époux Logiudice, riverains, s'en sont portés acquéreurs afin de l'incorporer à leur propriété.

Aussi, la Communauté urbaine consentirait à le leur céder au prix de 1 220 € hors droits, conforme à l'estimation des services fiscaux, étant entendu que ce délaissé de terrain en forme de lanière situé en contrebas de la chaussée est inexploitable par la Communauté urbaine ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - Cette cession fera l'objet des mouvements comptables suivants :

- produit de la cession : 1 220 € en recettes - compte 775 100 - fonction 824,

- sortie du bien du patrimoine communautaire : 2 316,52 € en dépenses - compte 675 100 - fonction 824 et en recettes - compte 211 800 - fonction 824,

- moins-value réalisée sur la vente du bien : 1 096,52 € en recettes - compte 776 100 - fonction 01 et en dépenses - compte 192 000 - fonction 824.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,